

FORMATIONS 2010

Sécurité & Sûreté



AGREMENT N° 04-94

TEMIS FORMATION

www.temis-formation.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

TEMIS Formation - 46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 - Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr

Sommaire

- Page 3 - Rappel de la législation en matière de sécurité
- Page 4 - Sauveteur Secouriste du Travail - S.S.T
- Page 5 - Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail - R.S.S.T
- Page 6 - Formation à la défibrillation - DSA - DEA
- Page 7 - Gestes, Postures et Ergonomie de niveau 1
- Page 8 - Postures Statiques
- Page 9 - Habilitation Electrique - H0B0

**Page 10 - Sensibilisation incendie et manipulation
d'extincteurs**

Page 11 - Equipier d'évacuation « Guide et Serre-files »

Page 12 - Equipier de Première Intervention - E.P.I

Page 13 - Equipier de Seconde Intervention - E.S.I

Page 14 - Utilisation d'Appareil respiratoire Isolant - A.R.I

Page 15 - Vendre en sécurité HBJO

Page 16 - Transport en sécurité HBJO

Page 17 - Travailler en sécurité HBJO

Page 18 - Vendre en sécurité Commerce de proximité

Page 19 - Gestion des situations de crise

Page 20 - Se protéger des escroqueries

**Page 21 - CQP Activités Fiduciaires - Module commun
certification « salarié »**

**Page 22 - CQP métiers du convoyage de fonds et de valeurs
et activités assimilés**

**Page 23 - CQP métiers de la gestion et de la maintenance
des installations bancaires automatisées**

**Page 24 - CQP métiers d'opérateurs de traitement
de valeurs**

Page 25 - infos pratiques

Page 26 - Bulletin d'inscription



TEMIS Formation propose des actions de formations courtes interentreprises ou intra-entreprise dans ses domaines d'expertise.

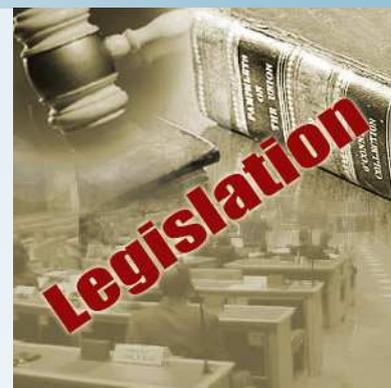
Vous avez un projet de formation spécifique ? Ensemble, nous analysons votre besoin et nous construisons votre solution de formation. Tous nos consultants/formateurs ont la double expertise : celle de votre métier et celle de la pédagogie. Ils vous conseillent et choisissent avec vous la solution de formation parfaitement adaptée à vos besoins.

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr



Rappel de la législation en matière de sécurité

Code du travail : Art. R. 241-39

Obligation de former un personnel pour donner les premiers secours en cas d'urgence, dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, dans chaque chantier occupant vingt personnes au moins...

Circulaire 289 du 1er juin 2002

Il est souhaitable de doter chaque établissement d'un secouriste pour dix personnes

Code travail : Article L231-3-1

« Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice de ses travailleurs... »

Article R.232-12-17

« Les chefs d'établissements doivent prendre les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement combattu dans l'intérêt de sauvegarde du personnel. »

Code pénal : section II art. 222-6, 222-19, 222-21

Atteintes involontaires à l'intégrité de la personne ou à la vie.

« Pour une personne physique ou morale le fait de causer à autrui, par maladresse, imprudence, négligence, manquement de façon délibérée à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements, une incapacité ou la mort, entraîne des conséquences pénales (amendes, emprisonnement) ».

La formation habilitation électrique est définie par une recommandation C.N.A.M. (INRS. ED 1456), et débouche sur une capacité à exécuter des travaux sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus. Elle prévoit une formation initiale sanctionnée par un titre d'habilitation et un recyclage triennal. L'employeur doit en outre remettre à son personnel, contre un reçu, un recueil des prescriptions de sécurité.

Code du travail : Art. L.230-2

Le chef d'établissement prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. (...)

Décret du 03/09/92 n° 926.58 - Code du Travail R-66 à R231.72 R3.231-71

L'employeur doit faire bénéficier les travailleurs d'une formation à caractère pratique sur les gestes et postures à adopter pour réaliser en sécurité les manutentions manuelles.

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Sauveteur Secouriste du Travail

S.S.T

Programme de la formation

Le Sauveteur Secouriste du Travail

Les risques liés à l'activité

Le rôle du secouriste

Rechercher les risques persistants pour Protéger

Reconnaitre un danger

Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse.

Protection des populations en cas d'alerte : la sirène

De PROTÉGER à PREVENIR

La mise en application de cette démarche est continue tout au long de la formation et plus particulièrement dans l'exploitation des situations d'accident simulé.

Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression éventuelle du danger identifié.

EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER (ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise)

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable d'examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

De FAIRE ALERTER à INFORMER

Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendues de la part des SST, aussi bien en matière d'alerte des secours qu'en matière de transmission de l'information dans l'entreprise.

SECOURIR

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable de mettre en œuvre l'action secourir quand :

- La victime saigne abondamment.
- La victime d'étouffe
- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- La victime se plaint de brûlures.
- La victime se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, elle respire
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas (mise en œuvre du défibrillateur).

SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base.



Objectifs :

- Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver la victime en attendant l'arrivée des secours au sein de l'entreprise.
- Promouvoir la prévention des risques professionnels

Durée : 2 jours soit 14h

Nombre de participants :

10 personnes maximum

Personnes concernées :

Tout le personnel volontaire

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Sapeur Pompier en activité et moniteur SST validé par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Attribution finale : Carte de Sauveteur Secourisme du Travail délivrée sous convention de l'INRS

Maintien des connaissances : Le premier recyclage doit avoir lieu dans les 12 mois qui suivent la formation initiale. A l'issue du premier recyclage, la périodicité est fixée à 24 mois.

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail - R.S.S.T

Programme de la formation

Dans le cadre du Recyclage Sauveteur Secourisme du Travail une révision sur l'ensemble des thèmes suivants seront abordés :

Le Sauveteur Secouriste du Travail

Rechercher les risques persistants pour PROTEGER

De PROTEGER à PREVENIR

Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression éventuelle du danger identifié.

EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER (ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise)

De FAIRE ALERTER à INFORMER

Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendues de la part des SST, aussi bien en matière d'alerte des secours qu'en matière de transmission de l'information dans l'entreprise.

SECOURIR

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable de mettre en œuvre l'action secourir quand :

- La victime saigne abondamment.
- La victime d'étouffe
- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- La victime se plaint de brûlures.
- La victime se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, elle respire
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas (mise en œuvre du défibrillateur).

SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. L'avis du médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important.

Tout au long du recyclage, le stagiaire sera placé à différentes mises en situation d'accidents selon les risques spécifiques de l'entreprise, les attentes des stagiaires et les demandes du médecin du travail.

La formation sera axée sur une mise en pratique concrète de situation d'accident.



Objectifs :

- Recyclage des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver la victime en attendant l'arrivée des secours au sein de l'entreprise.
- Promouvoir la prévention des risques professionnels

Durée : 1 journée soit 7h

Nombre de participants :

10 personnes maximum

Personnes concernées :

Tout le personnel volontaire

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) :

Sapeur Pompier en activité et moniteur SST validé par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Attribution finale :

Carte de Sauveteur Secourisme du Travail délivrée sous convention de l'INRS

Maintien des connaissances :

Le premier recyclage doit avoir lieu dans les 12 mois qui suivent la formation initiale. A l'issue du premier recyclage, la périodicité est fixée à 24 mois.

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Formation à la défibrillation

DSA - DEA

Programme de la formation

Dans le cadre de la formation à l'utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe les thèmes suivants seront abordés :

1ère partie :

Qu'est ce que la fibrillation ?

Objectifs de la défibrillation

Historique de la défibrillation

L'arrêt cardiaque :

- Définition, causes, signes, conduite à tenir
- Défibrillation précoce, son intérêt dans la chaîne de survie.
- Prise en charge de l'arrêt cardiaque

La défibrillation :

- Définition et principe de fonctionnement
- Dangers et précautions pour le personnel et le patient

Cadre réglementaire

Le défibrillateur

- Présentation, description et principe de fonctionnement du matériel
- Modalités de mise en œuvre, entretien...

Mise en œuvre de techniques de réanimation intégrant le matériel spécifique

- Sécurité et maintenance

2ème partie :

Identification d'un arrêt cardio-ventilatoire

Mise en œuvre de l'appareil, procédures et exercices pratiques

Mise en œuvre sur mannequin hors séquence de réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et défibrillation semi-automatique

- Mise en situation sur les éléments vus en théorie

Manœuvres de réanimation seul et à deux sauveteurs.

- Mise en œuvre sur mannequin avec RCP et défibrillation semi-automatique
- Exercices sur mannequin de réanimation, simulation de pannes...

Recueil de l'historique et analyse de la manipulation.

Les mises en situation sont effectuées par une mise en place de thèmes incluant, les spécificités de l'entreprise et un ensemble de matériels pédagogiques.

L'ensemble des techniques et conduites à tenir est strictement conforme aux dernières directives en matière de gestes d'urgence et de réanimation cardio-pulmonaire.



Objectifs :

- Savoir reconnaître une victime en arrêt cardio-ventilatoire.
- Apprendre et/ou perfectionner les connaissances essentielles pour pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire et mettre en place un Défibrillateur Automatisé Externe dans des conditions de sécurité optimales, et ainsi optimiser les chances de réanimation par une équipe médicale.
- Intégrer l'utilisation du défibrillateur au matériel de secours d'urgence.

Durée : 4 heures

Nombre de participants :
10 personnes maximum

Personnes concernées :
Tout public

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Sapeur Pompier en activité et moniteur national de secourisme et moniteur sauveteur secouriste du travail. Formateur mettant en œuvre régulièrement les défibrillateurs

Attribution finale : Attestation individuelle de formation

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Gestes, Postures et Ergonomie

Niveau 1

Programme de la formation

Dans le cadre de la formation Gestes, Postures et Ergonomie, les thèmes suivants seront abordés :

Théorie :

Définitions des bases (risques, accidents du travail, maladies professionnelles, TMS *Troubles Musculo-Squelettiques ...*)

Analyse des comportements au quotidien

Définition des manutentions "manuelles" en intégrant la notion de poids

Apports sur l'étude comportementale

Statistiques nationales et de l'entreprise sur l'accident du travail et les maladies professionnelles dues à l'activité physique.

Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie.

Enoncé des facteurs aggravants entraînant la détérioration du fonctionnement articulaire.

Enoncé des quatre principales lésions relatives au disque intervertébral.

Enoncé des astreintes musculaires, tendineuses et ligamentaires

Techniques gestuelles (Transporter, déposer, lever, coucher, gerber, prendre une charge à terre) adaptées à votre entreprise

Exercices pratiques :

Exercices pratiques de port de charge de différents volumes, formes et poids :

- Caisse
- Bidon
- Objets présents dans l'entreprise
- Etc...



Objectifs :

- Apporter les connaissances nécessaires afin de diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés aux activités physiques et de participer à l'amélioration des conditions de travail.
- Former les stagiaires aux techniques de manutention et les adapter à leur poste de travail

Durée : 4 heures

Nombre de participants :

12 personnes maximum

Personnes concernées :

Toute personne étant amenée à manipuler des charges ou à effectuer des mouvements répétitifs dans le cadre de son emploi

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Formateur spécialisé Gestes et Postures et moniteur National de Secourisme

Attribution finale : Attestation individuelle de formation

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Postures Statiques

Programme de la formation

Dans le cadre de la formation Postures Statiques les thèmes suivants seront abordés :

Santé et travail sur écran

Définitions de base (risques, accidents du travail, maladies professionnelles, TMS...)

Statistiques nationales et de l'entreprise sur l'accident du travail et les maladies professionnelles dus à l'activité physique.

Les différents risques

Activité et organisation du travail

Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie

L'activité et la fatigue

Choix des matériels utilisés

Champ de travail

Ergonomie du poste

Réglage des plans de travail

Réglage et qualité du siège

Repose pieds

Supports documents

Disposition du matériel

Les ambiances

Lumineuse

Sonore

Thermique

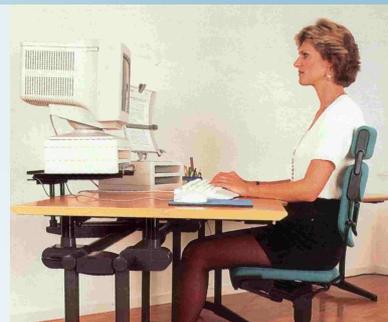
Environnement du poste

Etude de cas

Mise en situation et aménagement des postes de travail

Exercices d'étirement et de tonification afin de ménager son dos au quotidien

Présentation de techniques gestuelles adaptées au quotidien.



Objectifs :

- Etre capable de définir les risques et les effets sur la santé liés au travail sur écran

- Savoir organiser un poste de travail sur écran

Durée : 4 heures

Nombre de participants :

12 personnes maximum

Personnes concernées :

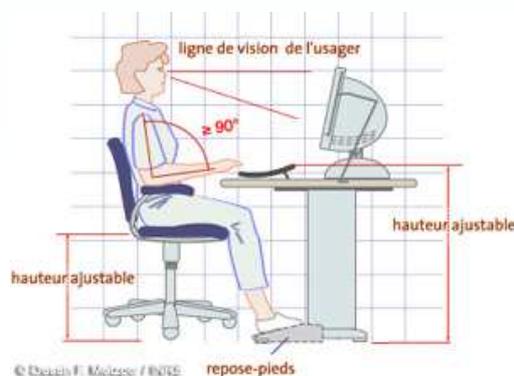
Toute personne travaillant sur ordinateur

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Formateur

spécialisés Gestes et Postures et moniteur National de Secourisme

Attribution finale : Attestation individuelle de formation



TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr – www.temis-formation.fr

Habilitation Electrique

H0B0

Programme de la formation

Dans le cadre de la formation Habilitation Electrique les thèmes suivants seront abordés :

Notions élémentaires d'électricité :

Qu'est-ce que l'électricité ?

Les unités usuelles, Volt, Ampère, Watt et leur point de mesure

Le courant électrique et le corps humain :

Les différentes façons de s'électriser

Les dangers du courant électrique

La loi d'Ohm

Les effets du courant électrique sur le corps humain

Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger

Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches qui incombent normalement à l'intéressé.

Matériel de protection individuel et collectif.

Travaux d'ordre non électrique :

Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux

Analyse générale des règles de sécurité décrites dans la publication UTE C 18-530

Manœuvres permises :

Types de manœuvres permises

Opérations de remplacement :

Remplacement de lampes et fusibles autorisé au personnel non électricien

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques :

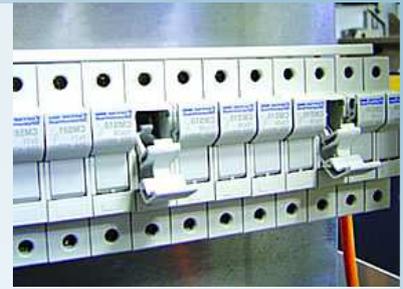
Dispositions à prendre en cas d'accidents sur les équipements électriques

Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

Incendie sur les ouvrages électriques

Evaluation des acquis

Habilitation Electrique H1-BR sur demande



Objectifs :

- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique
connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.

Durée : 7 heures

Nombre de participants :

12 personnes maximum

Personnes concernées :

Personnel non électricien travaillant dans l'environnement des risques électriques, et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique et/ou des manœuvres permises.

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Formateur spécialisé.

Attribution finale : Attestation individuelle de formation - Niveau de l'action H0-B0

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Sensibilisation incendie et manipulation d'extincteurs

Programme de la formation

Dans le cadre de la formation à la sensibilisation incendie et à la manipulation des extincteurs, les thèmes suivants seront abordés :

Théorie :

Les consignes incendies de votre entreprise
Les différents numéros de secours

La théorie du feu :

Les causes
Les mécanismes d'un feu, triangle du feu « tétraèdre de feu ».
Les différentes classes du feu, les moyens d'extinctions
Les différents extincteurs de votre entreprise
Principes de fonctionnement

Exercices pratiques :

Extincteurs sur feux réels, les différents thèmes ci-après dont partie des thèmes abordés :

- Feu d'hydrocarbures
- Feu dans une armoire électrique
- Feu de poubelle
- Feu de friteuse
- Feu d'ordinateur ou de téléviseur
- Feu sur une personne (mannequin)



Objectifs :

- Acquérir ou maintenir les connaissances pratiques à la lutte contre les incendies dans l'établissement afin d'être capable de donner l'alerte et d'utiliser un extincteur mis à la disposition du personnel avant l'arrivée des secours spécialisés

Durée : 2 heure

Nombre de participants :

12 personnes maximum

Personnes concernées :

Tout le personnel de l'établissement

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Sapeur Pompier en activité et formateur en sécurité incendie

Attribution finale : Attestation individuelle de formation

Maintien des connaissances : aucune obligation, toutefois la formation continue dans le domaine de l'incendie est conseillée annuellement.

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Equipier d'évacuation

« Guide et serre - files »

Programme de la formation

Dans le cadre de la formation Equipier d'Evacuation, les thèmes suivants seront abordés :

1ère partie :

Les causes d'incendies
 Information des différents numéros de téléphone de secours
 L'appel des secours
 Le triangle du feu
 Les classes du feu
 Prévenir les risques
 Etre capable de lire un plan d'évacuation
 Signalisation balisage
 Balisage par rapport à l'évacuation
 Formations théoriques et pratiques des chargés, guide et serre-files
 Alarme, alerte mise hors de danger du personnel
 Technique d'évacuation générale et en particulier votre établissement
 Chargé de mission spéciale (coupure gaz, électricité, etc...)
 Prise de contact avec le responsable des sapeurs-pompiers dès son arrivée.

2ème partie :

Visite de l'établissement permettant d'aborder les points suivants :
 Détermination des chargés, guides et serre-files par zone, étage, atelier ...
 Missions respectives et spécifiques de chacun
 Reconnaissance du cheminement par rapport à l'évacuation
 Point de rassemblement
 Audition du signal sonore d'évacuation (NF-S 320001)
 Le responsable sécurité et l'animateur revoient les dernières modalités puis élaborent ensemble un exercice d'évacuation jusqu'au point de rassemblement. (exercice simulé ou réel à votre demande).
 Formation et utilisation de la centrale de sécurité d'incendie SSI (si existante).
 Exercice de mise en situation en zone enfumée (si possibilité de local dédié).
 Contrôle du comportement en ambiance hostile. Les participants seront amenés à se déplacer dans un espace enfumé. Propre, sans odeur et sans danger, la densité de la fumée utilisée permet de prendre conscience des difficultés à progresser lors d'une évacuation réelle.



Objectifs :

- Savoir réagir et s'organiser face à un début d'incendie au sein de l'établissement
- Connaître les consignes d'évacuation, les cheminements, les points de rassemblement et la conduite à tenir pour évacuer le personnel et les visiteurs.
- Savoir fixer les priorités, répartir et connaître les missions, les techniques, les consignes d'évacuation (chargé de sécurité, guides et serre-files).

Durée : 4 heures

Nombre de participants :

12 personnes maximum

Personnes concernées :

Futurs guide-files, serre-files et responsable chargés de l'évacuation

Pré-requis :

Aucun

Intervenant(s) : Sapeur Pompier

en activité et formateur en sécurité incendie

Attribution finale : Attestation individuelle de formation

Maintien des connaissances :

aucune obligation, toutefois la formation continue est recommandée annuellement.

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Equipier de Première Intervention - E.P.I

Programme de la formation

Dans le cadre de la formation Equipier de Première Intervention, les thèmes suivants seront abordés :

Théorie :

Connaissance de l'établissement, de ses risques et de ses moyens de lutte contre l'incendie

La connaissance parfaite des consignes de sécurité

Les consignes incendies de votre entreprise

Les différents numéros de secours

La théorie du feu :

Les causes

Les mécanismes d'un feu, triangle du feu « tétraèdre de feu ».

Les différentes classes du feu,

Les dangers d'un incendie :

Les modes de propagation du feu

Le comportement au feu des matériaux et éléments de construction

Les fumées et leurs effets sur l'homme

Les consignes en cas d'évacuation

Les moyens d'extinctions :

Les différents extincteurs de votre entreprise

Les autres moyens de types d'extinctions (RIA,...)

Principes de fonctionnement

Sensibilisation aux risques domestiques

Exercices pratiques :

1. Visite de l'établissement, reconnaissance des différents organes de sécurité (plan d'évacuation, issues de secours, bloc autonome, coupure électrique, etc...)

2. Extincteurs sur feux réels (avec simulateurs), les différents thèmes ci-après font partie des thèmes abordés :

Feu d'hydrocarbures

Feu dans une armoire électrique

Feu de poubelle

Feu de friteuse

Feu d'ordinateur ou de téléviseur

Feu sur une personne (mannequin)



Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques à la prévention et à la lutte contre les incendies dans l'établissement afin d'être capable de donner l'alerte, reconnaître les différents extincteurs mis à la disposition du personnel et agir contre le début d'un incendie avant l'arrivée des secours spécialisés

Durée : 4 heures

Nombre de participants :

12 personnes maximum

Personnes concernées :

Tout public

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Sapeur Pompier

en activité et formateur en sécurité incendie

Attribution finale : Attestation

individuelle de formation

Maintien des connaissances :

aucune obligation, toutefois la formation continue dans le domaine de l'incendie est conseillée annuellement.

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Equipier de Seconde Intervention - E.S.I

Programme de la formation

Dans le cadre de la formation Equipier de Seconde Intervention, les thèmes suivants seront abordés :

Théorie :

Connaissance de l'établissement, de ses risques et de ses moyens de lutte contre l'incendie

Les missions de l'Equipier de Seconde Intervention

La connaissance parfaite des consignes de sécurité

Les consignes incendies de votre entreprise

Les différents numéros de secours

La théorie du feu :

Les causes

Les mécanismes d'un feu, triangle du feu « tétraèdre de feu ».

Les différentes classes du feu,

Les dangers d'un incendie :

Les modes de propagation du feu

Le comportement au feu des matériaux et éléments de construction

Les fumées et leurs effets sur l'homme

Les conduites à tenir :

Conduite à tenir face à une personne brûlée

Conduite à tenir face à une personne intoxiquée par des fumées

Les consignes en cas d'évacuation

L'évacuation

Principe d'une évacuation

Rôle du guide-file, du serre-file, point de rassemblement

Les moyens d'extinctions :

Les différents extincteurs de votre entreprise

Les autres moyens de types d'extinctions (RIA,...)

Principes de fonctionnement

Sensibilisation aux risques domestiques

Exercices pratiques :

1. Visite de l'établissement, reconnaissance des différents organes de sécurité (plan d'évacuation, issues de secours, bloc autonome, coupure électrique, etc...)

2. Extincteurs sur feux réels (avec simulateurs), les différents thèmes ci-après font partie des thèmes abordés :

Utilisation du R.I.A (Robinet d'Incendie Armé)

Feu d'hydrocarbures ; Feu dans une armoire électrique

Feu de poubelle ; Feu de friteuse

Feu d'ordinateur ou de téléviseur

Feu sur une personne (mannequin)



Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques à la prévention et à la lutte contre les incendies dans l'établissement afin d'être capable de donner l'alerte, reconnaître les différents extincteurs mis à la disposition du personnel et agir contre le début d'un incendie avant l'arrivée des secours spécialisés .

- De participer activement à l'évacuation et venir en soutien des équipiers de Première Intervention

Durée : 6 heures

Nombre de participants :

12 personnes maximum

Personnes concernées :

Personnel désigné par le chef d'établissement

Pré-requis :

De préférence Equipier de Première Intervention

Intervenant(s) : Sapeur Pompier

en activité et formateur en sécurité incendie

Attribution finale : Attestation individuelle de formation

Maintien des connaissances :

aucune obligation, toutefois la formation continue dans le domaine de l'incendie est conseillée annuellement.

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Utilisation d'Appareil Respiratoire Isolant - A.R.I

Programme de la formation

Dans le cadre de la formation à l'Utilisation d'un Appareil Respiratoire Isolant, les thèmes suivants seront abordés :

1ère partie :

Identification et présentation du matériel en place au sein de l'entreprise

Présentation de l'ARI

Théorie sur les notions de physiologie respiratoire

Mesures de sécurité

Déterminer les objectifs et les enjeux de son fonctionnement à travers les situations courantes et les situations d'accidents qui peuvent se présenter.

2ème partie :

Mise en œuvre théorique du matériel

Présentation des fonctionnalités

Travaux de maintenance

3ème partie :

Exercice pratique de manipulation du matériel dans les conditions normales de travail.

Exercice pratique de manipulation du matériel à partir d'un scénario d'accident.

Les mises en situation sont effectuées par une mise en place de thèmes en utilisant, les locaux de l'entreprise et le matériel concerné.

Afin de rendre la formation plus concrète, et vu le nombre de modèles différents, les ARI utilisés seront mis à disposition par l'établissement. La formation est adaptée suivant le modèle et le type d'Appareil respiratoire Isolant.



Objectifs :

- Evaluer l'aptitude pour le port de l'ARI
- Etre en mesure de protéger ses voies respiratoires avec un ARI à circuit ouvert en toute sécurité
- Etre capable de mettre en oeuvre, d'utiliser et d'entretenir efficacement un appareil
- Respiratoire isolant dans une atmosphère viciée

Durée : 4 heures

Nombre de participants :

12 personnes maximum

Personnes concernées :

Toute personne ayant à effectuer une intervention de façon occasionnelle ou sur un poste de travail dans un milieu confiné, sous ARI à circuit ouvert.

Pré-requis :

Satisfaire à la visite médicale obligatoire et être en bonne condition physique.

Intervenant(s) : Sapeur Pompier en activité et formateur en sécurité incendie

Attribution finale : Attestation individuelle de formation

Maintien des connaissances : aucune obligation, toutefois la formation continue dans le domaine de l'incendie est conseillée annuellement.

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Vendre en sécurité HBJO

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie

Programme de la formation

DEVELOPPEMENT DE LA SENSIBILISATION A LA SECURITE

Connaissance de la situation de la délinquance en général ainsi que dans l'activité Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie,

Quelques chiffres pour mieux comprendre

Pourquoi le secteur HBJO est-il une cible des malfaiteurs ?

Les risques induits au sein de l'activité

Quels sont les modes opératoires des malfaiteurs ? Qui sont-ils ?

Exemple de faits qui se sont déroulés au cours de l'année (*travail pédagogique de groupe sur des articles de presse*)

LES GRANDES REGLES DE SURETE/SECURITE DANS UNE HBJO

L'intégration des techniques, des notions de sécurité/sûreté dans le quotidien professionnel et commercial

Les grandes règles et consignes de sécurité /sûreté

L'accueil / L'accompagnement et la prise en charge des visiteurs et des clients

La communication et le travail d'équipe

L'observation/la surveillance/la dissuasion par le comportement

La confidentialité/la discrétion (*Quelles informations sont visées ? Qui les recherche ? Méthodes de captation de l'information, les comportements à adopter*)

L'utilisation des moyens techniques de sécurité/sûreté dans une boutique

Connaissance de la Loi - Relations avec les assurances et la Police

MOYENS DE PAIEMENTS : COMMENT EVITER L'ESCROQUERIE

De nombreux commerçants sont victimes d'escroqueries à la fausse monnaie, faux chèque et fausse carte bancaire. Comment déceler les faux moyens de paiement ?

Quels sont les différents modes opératoires des escrocs ? Comment les identifier ?

Comment différencier une vraie carte bancaire d'une fausse.

Quels sont les différents signes d'identification d'une vraie/fausse carte bancaire ?

Comment reconnaître un vrai et d'un faux billet. Quels sont les différents signes

d'identification d'un billet de banque.

Comment reconnaître un vrai chèque d'un faux.

SITUATIONS D'URGENCE ET DE CRISE

Réduire les risques et les conséquences par des comportements adaptés, lors d'une situation de crise :

L'escroquerie

Le vol par ruse et manipulation



Objectifs :

- Renforcer la sécurité des personnes et des biens par des comportements adaptés

Favoriser la détection de personnes ou de situations suspectes

Intégrer les techniques, les notions de sécurité et de psychologie dans l'activité quotidienne

Eviter les prises de risques et mise en danger

Répondre aux inquiétudes et attentes du personnel

Durée : 1 journée soit 7h

Nombre de participants :

12 personnes maximum

Personnes concernées :

Détaillant, responsable de boutique HBJO, vendeur/se, caissier/caissière, etc...

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Consultant et formateur en Sécurité/sûreté spécialiste du secteur de la bijouterie/joaillerie et horlogerie

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Transport en sécurité

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie

Programme de la formation

DEVELOPPEMENT DE LA SENSIBILISATION A LA SECURITE

Connaissance de la situation de la délinquance en général ainsi que dans l'activité Joaillerie, Bijouterie et Horlogerie :

Quelques chiffres pour mieux comprendre

Pourquoi le secteur HBJO est-il une cible des malfaiteurs ?

Les risques induits au sein de l'activité « Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie »

Quels sont les modes opératoires des malfaiteurs ? Qui sont-ils ?

Exemple de faits qui se sont déroulés au cours de l'année (*travail pédagogique de groupe sur des articles de presse*)

LES GRANDES REGLES DE SURETE/SECURITE DANS LE TRANSPORT DE PRODUITS DE VALEURS

L'intégration des techniques, des notions de sécurité/sûreté dans le transport de produits de valeurs :

L'identification des risques

Qui surveille quoi ? pourquoi surveiller ?

L'observation/la surveillance/la dissuasion par le comportement

Les grandes règles et consignes de sécurité /sûreté (*avant, pendant et après le transport*).

La sécurité des produits à l'hôtel, à la maison, dans l'avion, le train, etc....

L'utilisation des moyens techniques de sécurité et de sûreté

La présentation des collections dans les boutiques et/ou les salons

La confidentialité/la discrétion (*Quelles informations sont visées ? Qui les recherches ? Méthodes de captation de l'information, les comportements à adopter*)

Connaissance de la Loi

Relation et communication avec la Police et la Gendarmerie

SITUATION D'URGENCE ET DE CRISE

Réduire les risques et les conséquences par des comportements adaptés, lors d'une situation de crise :

Le vol par la ruse et à la tire

Le cambriolage

Le braquage : *Relation psychologique devant être adoptée par le(s) employé(s) lors d'un braquage afin de désamorcer l'effet provocateur/violent : la situation ; les faits et les enchaînements ; le processus psychologique ; l'objectif de la victime ; les moyens (jeux de rôles, exercices pédagogiques).*

Notre formation est interactive et fait réagir le/les participant(s) sur des films, des jeux de rôle qui portent sur des situations concrètes, des échanges d'expériences ainsi que sur des travaux pédagogiques.



Objectifs :

- Renforcer la sécurité des personnes et des biens par des comportements adaptés

Favoriser la détection de personnes ou de situations suspectes

Intégrer les techniques, les notions de sécurité et de psychologie dans l'activité quotidienne

Eviter les prises de risques et mise en danger

Répondre aux inquiétudes et attentes du personnel

Durée : 1 journée soit 7h

Nombre de participants :

10 personnes maximum

Personnels concernés :

Responsable HBJO - commercial - VRP - coursier

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Consultant et formateur en Sécurité/sûreté spécialiste du secteur HBJO

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Travailler en sécurité

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie

Programme de la formation

DEVELOPPEMENT DE LA SENSIBILISATION A LA SECURITE

Connaissance de la situation de la délinquance en général ainsi que dans l'activité Joaillerie, Bijouterie et Horlogerie :

Quelques chiffres pour mieux comprendre

Pourquoi le secteur HBJO est-il une cible des malfaiteurs ?

Les risques induits au sein de l'activité « Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie »

Le déplacement de la criminalité vers les sièges sociaux, usines, centres de distributions et les ateliers du secteur HBJO.

Quels sont les modes opératoires des malfaiteurs ? Qui sont-ils ?

Exemple de faits qui se sont déroulés au cours de l'année (*travail pédagogique de groupe sur des articles de presse*)

LES GRANDES REGLES DE SURETE/SECURITE DANS L'ENTREPRISE

L'intégration des techniques, des notions de sécurité/sûreté dans une entreprise sensible en raison de la présence de valeurs :

L'identification des risques (*le filtrage, les lieux sensibles, la salle forte*)

Qui surveille quoi ? pourquoi surveiller ?

L'observation/la surveillance/la dissuasion par le comportement

Les grandes règles et consignes de sécurité /sûreté dans l'entreprise

L'accueil / L'accompagnement et la prise en charge des visiteurs et prestataires

La communication et le travail d'équipe dans l'entreprise

La confidentialité/la discrétion (*Quelles informations sont visées ? Qui les recherches ? Méthodes de captation de l'information, les comportements à adopter*)

L'utilisation des moyens techniques de sécurité/sûreté

Le transport des valeurs (*à la poste, dans les boutiques, etc....*)

La réalisation de consignes et de procédures de sécurité/sûreté

Relation et communication avec la Police et la Gendarmerie

SITUATIONS D'URGENCE ET DE CRISE

Réduire les risques et les conséquences par des comportements adaptés, lors d'une situation de crise :

Le braquage : *Relation psychologique devant être adoptée par le(s) employé(s) lors d'un braquage afin de désamorcer l'effet provocateur/violent : la situation ; les faits et les enchaînements ; le processus psychologique ; l'objectif de la victime ; les moyens (jeux de rôles, exercices pédagogiques).*

Notre formation est interactive et fait réagir le/les participant(s) sur des films, des jeux de rôle qui portent sur des situations concrètes, des échanges d'expériences ainsi que sur des travaux pédagogiques.

Notre formation répond aux obligations légales des employeurs en matière de sécurité du personnel.



Objectifs :

- Renforcer la sécurité des personnes et des biens par des comportements adaptés

Favoriser la détection de personnes ou de situations suspectes

Intégrer les techniques, les notions de sécurité et de psychologie dans l'activité quotidienne

Eviter les prises de risques et mise en danger

Répondre aux inquiétudes et attentes du personnel

Durée : 1 journée soit 7h

Nombre de participants : 12 personnes maximum

Personnes concernées :

Bijoutier , horloger, Responsable d'atelier, ouvrier, stockiste, personnel administratif, etc....

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Consultant et formateur en Sécurité/sûreté spécialiste du secteur HBJO

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Vendre en sécurité

Commerce de proximité

Programme de la formation

DEVELOPPEMENT DE LA SENSIBILISATION A LA SECURITE

Connaissance de la situation de la délinquance en général ainsi que de secteur du commerce de proximité,

Quelques chiffres pour mieux comprendre

Pourquoi le secteur du commerce de proximité est-il une cible des malfaiteurs ?

Les risques induits au sein de l'activité - la démarque inconnue

Quels sont les modes opératoires des malfaiteurs ? Qui sont-ils ?

Exemple de faits qui se sont déroulés au cours de l'année (*travail pédagogique de groupe sur des articles de presse*)

LES GRANDES REGLES DE SURETE/SECURITE

L'intégration des techniques, des notions de sécurité/sûreté dans le quotidien professionnel et commercial

Les grandes règles et consignes de sécurité /sûreté

L'accueil / L'accompagnement et la prise en charge des visiteurs et des clients

La communication et le travail d'équipe

L'observation/la surveillance/la dissuasion par le comportement

La confidentialité/la discrétion (*Quelles informations sont visées ? Qui les recherche ? Méthodes de captation de l'information, les comportements à adopter*)

L'utilisation des moyens techniques de sécurité/sûreté dans une boutique

Connaissance de la Loi - Relations avec les assurances et la Police

MOYENS DE PAIEMENTS : COMMENT EVITER L'ESCROQUERIE

De nombreux commerçants sont victimes d'escroqueries à la fausse monnaie, faux chèque et fausse carte bancaire. Comment déceler les faux moyens de paiement ?

Quels sont les différents modes opératoires des escrocs ? Comment les identifier ?

Comment différencier une vraie carte bancaire d'une fausse.

Quels sont les différents signes d'identification d'une vraie/fausse carte bancaire ?

Comment reconnaître un vrai d'un faux billet. Quels sont les différents signes d'identification d'un billet de banque.

Comment reconnaître un vrai chèque d'un faux.

SITUATION D'URGENCE ET DE CRISE

Réduire les risques et les conséquences par des comportements adaptés, lors d'une situation de crise :

L'escroquerie

Le vol par ruse et manipulation



Objectifs :

- Renforcer la sécurité des personnes et des biens par des comportements adaptés

Favoriser la détection de personnes ou de situations suspectes

Intégrer les techniques, les notions de sécurité et de psychologie dans l'activité quotidienne

Eviter les prises de risques et mise en danger

Répondre aux inquiétudes et attentes du personnel

Durée : 1 journée soit 7h

Nombre de participants :
12 personnes maximum

Personnes concernées :

Commerçant, responsable de boutique, vendeur/se, caissier/ caissière, etc...

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Consultant et formateur en Sécurité/sûreté spécialiste du secteur du commerce de proximité

Attribution finale : Attestation de stage

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Gestion des situations de crise

Programme de la formation

Quelques chiffres pour mieux comprendre

Comment récupérer un produit délicatement subtilisé par un voleur, sans en venir au scandale, à la violence et en respectant le cadre de la Loi ?

Comment gérer une situation de doute ou de scandale ?

Quel comportement adopter en cas d'agression avec ou sans arme, afin de limiter les préjudices psychologiques et physiques ?

Quels sont les modes opératoires des malfaiteurs, qui sont-ils ?

Relation psychologique devant être adoptée entre le(s) personnel(s) et le(s) délinquant(s), afin de désamorcer l'effet provocateur/violent

Le stress

les situations (vol, scandale, agression)

les faits et les enchaînements

le processus psychologique

l'objectif de la victime

les moyens

L'observation et la communication

questions/réponses



Objectifs :

- Renforcer la sécurité des personnes et des biens par des comportements adaptés

Eviter les prises de risques et mise en danger

Répondre aux inquiétudes et attentes du personnel

Durée : 2h à 1 journée

Nombre de participants :

10 personnes maximum

Personnes concernées :

Commerçant, vendeur/se

Pré-requis : aucun

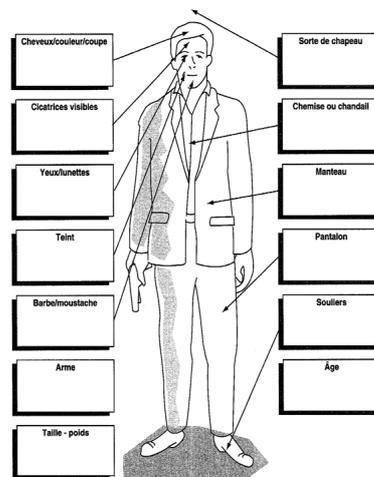
Intervenant(s) : Consultant et formateur en Sécurité/sûreté

Attribution finale : Attestation de stage

Notre formation est interactive et fait réagir le/les participant(s) sur des films, des jeux de rôle qui portent sur des situations concrètes, des échanges d'expériences ainsi que sur des travaux pédagogiques.

Notre formation répond aux obligations légales des employeurs

en



TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Se protéger des escroqueries

Programme de la formation

Introduction

Quelques chiffres pour mieux comprendre
Quels sont les différents modes opératoires des escrocs ?
Comment les identifier ?

Les moyens de paiements

Comment différencier une vraie carte bancaire d'une fausse.
Quels sont les différents signes d'identification d'une vraie/fausse carte bancaire étrangère.
Comment reconnaître un vrai d'un faux billet ?
Quels sont les différents signes d'identification d'un billet de banque ?
Comment reconnaître un vrai chèque bancaire d'un faux ?
L'importance de la communication et du travail d'équipe en cas de doute.
Connaître la législation, vos droits et vos obligations.
Quel comportement face à une situation d'escroquerie ?
Comment gérer la situation ?
Les autres escroqueries.
Questions/Réponses.

Notre formation est interactive et fait réagir le/les participant(s) sur des films, des jeux de rôle qui portent sur des situations concrètes, des échanges d'expériences ainsi que sur des travaux pédagogiques.

Notre formation répond aux obligations légales des employeurs en matière de sécurité du personnel.



Objectifs :

- De plus en plus de commerçants sont victimes d'escroqueries à la fausse monnaie, faux chèques et fausses carte bancaires, mais aussi d'escroqueries lors de ventes par correspondance. La formation est destinée à déceler les faux moyens de paiement / connaître la Loi et les comportements à adopter dans ces situations.

Durée : 2h/3h

Nombre de participants :

10 personnes maximum

Personnels concernés :

Commerçant, responsable de boutique, vendeur/se, caissière.

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Consultant et formateur en Sécurité/sûreté

Attribution finale : Attestation de stage

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr

CQP Activités Fiduciaires

Module commun certification «salarié »



Programme de la formation

Connaissance de la loi du 12/07/1983 et ses décrets d'application

Conditions de moralité requises pour l'accès à la profession
Conditions d'armement, détention et usage
Conditions du port des uniformes et insignes
Principes d'exercice exclusif (art.2 & 4) et sanctions

Connaissance des dispositions du Code pénal

Relatif à la légitime défense
Relatif à l'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir
Relatif à la non-assistance à personne en péril
Relatif à l'omission d'empêcher un crime ou un délit

Connaissance des dispositions du Code civil

Relatif au respect de la vie privée et du droit de propriété

Savoir-faire relatif à la mise en œuvre de ces dispositions

Etude de cas notamment de légitime défense et d'assistance à personne en péril

Savoir rendre compte par oral et par écrit aux services de police et gendarmerie

Méthodologie d'observation, de description et exercice avec main-courante
Compte rendu et rapport avec les forces de l'ordre

Gestes élémentaires de premiers secours et sécurité incendie

Principe – Protéger – alerter – secourir
Mise en PLS – Réanimation cardio-pulmonaire – Points de compression (saignement)
Exercices d'entraînement sur mannequin
Risque incendie – triangle du feu – les différentes classes de feux
Les agents extincteurs et leur destination – les différents types d'extincteurs

Gestions des situations conflictuelles

Rapports avec le public et la clientèle – Gestion des conflits
Comment désamorcer un conflit
Etude de cas et simulation



Objectifs :

Module commun permettant d'apporter les connaissances nécessaires afin d'obtenir l'un des trois CQP "transports de fonds" ("métiers du convoyage de fonds et de valeurs et activités assimilées", "métiers d'opérateur de traitement des valeurs", "métiers de la gestion et maintenance des installations bancaires automatisées").

Durée : 21 heures

Nombre de participants :

11 personnes maximum

Personnels concernés :

Toute personne étant amenée à travailler dans une société de transport de fonds et de valeurs dans le cadre des métiers de convoyeur, Dabiste, Opérateur de de traitement de valeurs

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Formateur spécialisés

Attribution finale : Attestation individuelle de formation + Diplôme de la CNPE FP TRAA après examen survenant à la fin du module spécifique.

Lieu de la formation :

Centre TEMIS à Villejuif N° agrément 04 - 94 de la CNPE FP TRAA délivré le 26 octobre 2009

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

CQP métiers du convoyage de fonds et de valeurs et activités assimilées

Programme de la formation

Connaissance de l'environnement de l'activité « logistique de valeurs »

Les missions des entreprises de la filière logistique des valeurs et de ses métiers - L'environnement économique - La clientèle et les réseaux bancaires - Rôles de la banque de France

La réglementation relative aux activités du transport de fonds – description des matériels réglementaires

Réglementation technique sur les VB, VSB et moyens de protection - Description des différents types de véhicules, blindage, semi-blindage – 2 à 3 compartiments – Meurtrières - Description des moyens de communication radios/téléphones - Description des matériels de sécurité (gilet pare-balles – masque à gaz, etc...) - Réglementation sur les différents modes de transport de fonds

Notions d'organisations des opérations de livraisons et de collectes des fonds

La réglementation – Bon de transport – échanges contradictoires - Les différents types et qualité du conditionnement – L'enregistrement des colis transportés, livrés et ramassés

Rôle et responsabilité de chacun des membres de l'équipage – 3 hommes

Messenger – Prise en compte des fonds (agence/client), contrôle, rapport avec la clientèle, chef de bord - Conducteur – Conduite du véhicule – entretien de 1^{er} niveau
Garde – Opération de chargement, préparation déchargement

Connaissance des procédures opérationnelles de sécurité du convoyage de fonds

Procédures opérationnelles de sécurité – agence et client - Spécificités sur les rôles et responsabilités de chacun des membres de l'équipage selon la composition - Procédures de sécurité en desserte / positionnement véhicule, point fort, reconnaissance, progression et liaison

Conduite à tenir en cas d'agression et sur le contrôle de site

Principe d'analyse du risque et méthodologie sécuritaire (Perception – Analyse – Action)
Sécurité préventive et comportements adaptés – Gestion du stress – Psychologie de l'agression
Simulation d'agression et débriefing - La cohésion de l'équipage

Perfectionnement sur la légitime défense appliquée aux personnels armés

Approfondissement sur les conditions de la légitime défense – étude de cas spécifiques
Etude de situations dans le contexte normal sur les lieux de desserte
Etude des situations spécifiques à risque ou d'agression avérée

Acquisition du maniement des armes de service

Caractéristiques et technologies des armes de service - Sécurité, maniement et entretien des armes de service - Les fondamentaux de la maîtrise technique du tir – Tir de précision et tir de riposte instinctif - Entraînement spécifique sur des parcours techniques réalistes - Préparation à un test de tir et test

Maîtrise des bonnes pratiques en matière de geste et de posture et de port de charges - Gestes de premiers secours – cas de blessures par balles et par gaz agressifs

Compléments spécifiques sur les gestes de premiers secours

Notion de physique appliquée au corps humain – contraintes et résistances - Notions d'accidents et risques à long terme (maladie) - Règles spécifiques pour le port de charges – Règles spécifiques pour l'organisation du poste de travail



Objectifs :

Module spécifique permettant d'apporter les connaissances nécessaires afin d'obtenir le CQP métiers du convoyage de fonds et de valeurs et activités assimilées".

Durée : 28 heures

Nombre de participants :

11 personnes maximum

Personnels concernés :

Toute personne étant amenée à travailler dans une société de transport de fonds et de valeurs dans le cadre du convoyage de fonds et de valeurs et activités assimilées".

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Formateur spécialisé

Attribution finale : Attestation individuelle de formation + Diplôme de la CNPE FP TRAA après examen survenant à la fin du module spécifique.

Lieu de la formation :

Centre TEMIS à Villejuif N° agrément 04 - 94 de la CNPE FP TRAA délivré le 26 octobre 2009

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

CQP métier de la gestion et maintenance des installations bancaires automatisées

Programme de la formation

L'activité « Logistique des valeurs »

Les missions des sociétés de convoyage de fonds
Le circuit fiduciaire
Les métiers de la logistique de valeurs
Les contraintes administratives pour les personnels
La sécurité dans les centres forts

Présentation des fonctionnalités des installations automatisées

Présentation des matériels
Fonctionnalités (retraits/dépôts)
Partie haute (différents logiciels)
Partie basse (gestion du coffre)

Méthodologie et procédures opérationnelles de la gestion d'un DAB

Gestion des alarmes
Vérifications des fonds reçus
Contrôle caisse et approvisionnement
Vérification des principaux modules avant mise en service
Organisation du travail

Méthodologie et procédures opérationnelles de la maintenance de N1

Prise en compte d'une demande de niveau 1
Délais d'intervention
Gestion des incidents
Rédaction d'un rapport d'intervention

Méthodologie et procédures opérationnelles de la maintenance de N2

Déclenchement d'un SAV
Conduite à tenir lors d'une intervention commune
Éléments de facturation

Maitrise pratique et sécurité d'intervention sur la partie électrique

Opération hors tension
Conduite à tenir en cas d'incendie

La gestion des situations de crise

Principes généraux de sécurité
La prévention des agressions
Conduite à tenir en cas d'agression



Objectifs :

Module spécifique permettant d'apporter les connaissances nécessaires afin d'obtenir le CQP "métier de la gestion et maintenance des installations bancaires automatisées".

Durée : 28 heures

Nombre de participants :

11 personnes maximum

Personnels concernés :

Toute personne étant amenée à travailler dans une société de transport de fonds et de valeurs dans le cadre des métiers de la gestion et maintenance des installations bancaires automatisées

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Formateurs spécialisés

Attribution finale : Attestation individuelle de formation + Diplôme de la CNPE FP TRAA après examen survenant à la fin du module spécifique.

Lieu de la formation :

Centre TEMIS à Villejuif N° agrément 04 - 94 de la CNPE FP TRAA délivré le 26 octobre 2009

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

CQP métier d'opérateurs de traitement de valeurs

Programme de la formation

L'activité « Logistique des valeurs »

Les missions des sociétés de convoyage de fonds
Le circuit fiduciaire
Les métiers de la logistique de valeurs
Les contraintes administratives pour les personnels
La sécurité dans les entres forts

Présentation de la caisse

Organisation d'une caisse et principes de fonctionnement
Présentation du poste de travail
Les matériels

Les normes applicables

Les procédures de traitement des espèces : comptage - préparation de commande - conditionnement - principe de gestion des écarts ou des reliquats
Les normes de conditionnement
La gestion des incidents

Les moyens

Description des machines
Les supports écrits
Les saisies informatiques

Prévention des accidents du travail - Gestes de secours spécifiques

Les accidents du travail spécifiques et prévention des TMS
Complément des gestes élémentaires de secours spécifiques
Exercices pratiques de gestes et postures : port de charge avec les conditionnements spécifiques à la profession.
Ergonomie du poste de travail

La gestion des situations de crise

La prévention des agressions
Conduite à tenir en cas d'agression

EXAMEN - VALIDATION du Certificat de Qualification Professionnelle



Objectifs :

Module spécifique permettant d'apporter les connaissances nécessaires afin d'obtenir le CQP "métiers d'opérateurs de traitement de valeurs".

Durée : 14 heures

Nombre de participants :

11 personnes maximum

Personnels concernés :

Toute personne étant amenée à travailler dans une société de transport de fonds et de valeurs dans le cadre des métiers d'opérateurs de traitement de valeurs".

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Formateurs spécialisés

Attribution finale : Attestation individuelle de formation + Diplôme de la CNPE FP TRAA après examen survenant après le module spécifique.

Lieu de la formation :

Centre TEMIS à Villejuif N° agrément 04 - 94 de la CNPE FP TRAA délivré le 26 octobre 2009

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Infos pratiques



Nos programmes de formation et notre approche

Notre offre de formation, concrète et adaptable, est construite pour s'insérer pleinement dans votre plan de formation. Toutes nos formations sont conçues pour être immédiatement applicables dès le retour du stagiaire dans son entreprise.

Pour les entreprises exprimant le besoin de former un ou plusieurs groupes de collaborateurs sur un même module, TEMIS Formation offre la possibilité de programmer une session spécifique de chacun des stages présentés dans ce catalogue avec une adaptation des thèmes abordés, de la durée de la formation aux besoins de l'entreprise ainsi qu'une personnalisation des exemples, des études de cas, et des mises en situation...

Nos formateurs

Les formateurs experts de TEMIS Formation répondent à vos questions et apportent des éclairages pratiques. Grâce à leur expérience terrain, ils sont capables de comprendre les problématiques rencontrées et sont en mesure de vous proposer des solutions appropriées.

Comment se déroule un module de formation ?

Les horaires :

Sauf cas particuliers les stagiaires sont en général convoqués à 9h00 le premier jour. Une journée de formation dure 7h30, incluant deux pauses de 15 minutes réparties dans la journée, soit 7 heures de formation par jour. L'animateur est libre d'adapter les horaires selon les contraintes du groupe et avec l'accord des différents participants.

La restauration :

À Villejuif, les stagiaires pourront déjeuner dans un restaurant à proximité du centre. Dans tous les cas les frais de restauration sont à la charge du stagiaire ou de sa société.

Les attestations :

À l'issue de la formation, une attestation de formation individuelle est envoyée à l'entreprise.

Comment inscrire votre entreprise, un ou plusieurs participants ?

Par téléphone :

Contactez nous au 01.42.11.19.35

Par fax :

Faxez votre demande au 01.42.94.19.39

Par courrier :

Envoyez par courrier votre demande à notre adresse

Par mail :

Envoyez nous sur formation@temis.fr un email comprenant les informations suivantes :

- Nom, fonction et coordonnées de la personnes en charge de l'inscription
- Intitulé, date et lieu du stage choisi
- Nom, prénom et fonction de la (ou des) personne(s) à inscrire
- Nom et coordonnées de l'organisme payeur (Si l'organisme payeur est le gestionnaire de vos fonds de formation, assurez vous que les instructions lui ont été données.

À réception de votre bulletin d'inscription ou de votre commande, nous vous adressons par mail ou fax une confirmation d'inscription.

Une convocation vous est envoyées deux semaines avant la formation, précisant le stage suivi, le lieu de formation, les dates et les horaires de la formation ainsi que la personne à contacter en cas de retard ou d'empêchement.

Pour renforcer les compétences et développer le professionnalisme de vos collaborateurs, TEMIS Formation se positionne en partenaire privilégié de votre entreprise et vous accompagne dans votre stratégie d'évolution et de progression. Son expérience et son savoir-faire pédagogique caractérisent l'ensemble des projets élaborés par ses équipes.

TEMIS Formation propose des actions de formations courtes interentreprises ou intra-entreprise dans ses domaines d'expertise.

Vous avez un projet de formation spécifique ? Ensemble, nous analysons votre besoin et nous construisons votre solution de formation. Tous nos consultants/formateurs ont la double expertise : celle de votre métier et celle de la pédagogie. Ils vous conseillent et choisissent avec vous la solution de formation parfaitement adaptée à vos besoins.

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr

Bulletin d'inscription

STAGE SOUHAITE

STAGE :
 LIÉU :
 DUREE EN JOUR(S) : SOIT : HEURES
 COUT DE LA FORMATION :

FORMATION INTERENTREPRISE FORMATION INTRA-ENTREPRISE

VOTRE ENTREPRISE

RAISON SOCIALE :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL : VILLE :
 TELEPHONE : TELECOPIEUR :
 SIRET : CODE NAF :
 RESPONSABLE DE LA FORMATION :
 TELEPHONE : E-MAIL :

FACTURATION - Si la facture doit être libellée et adressée à un nom différent de celui figurant sur la fiche d'inscription, le spécifier ci-dessous :

.....

PARTICIPANT (1)

NOM : PRENOM :
 FONCTION :
 ATTENTES PARTICULIERES PAR RAPPORT A LA SESSION /

PARTICIPANT (2)

NOM : PRENOM :
 FONCTION :
 ATTENTES PARTICULIERES PAR RAPPORT A LA SESSION /

PARTICIPANT (3)

NOM : PRENOM :
 FONCTION :
 ATTENTES PARTICULIERES PAR RAPPORT A LA SESSION /

PARTICIPANT (4)

NOM : PRENOM :
 FONCTION :
 ATTENTES PARTICULIERES PAR RAPPORT A LA SESSION /



NOUS CONTACTER :

Par téléphone :

Contactez nous au
01.42.11.19.35

Par fax :

Faxez votre demande au
01.42.94.19.39

Par courrier :

Envoyez par courrier votre
demande à notre adresse

Par mail :

Envoyez un E-mail :
formation@temis.fr

TEMIS Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 1000 €- RCS Créteil 510 602 808

46, rue Marcel Grosménil 94800 Villejuif - Tel : 01.42.11.19.20 – Fax : 01.42.11.19.39 - formation@temis.fr - www.temis-formation.fr